

BIENTÔT 16 ans !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Un seul bon réflexe !

4 mois après votre recensement à la mairie de votre domicile, depuis votre ordinateur ou votre smartphone, **téléchargez :**



Grâce à **MAJDC.FR** vous pouvez :

- Découvrir la JDC
- Poser toutes vos questions
- Télécharger votre convocation, et votre attestation à l'issue de la JDC
- Modifier la date de convocation de votre JDC
- Demander une exemption



CALENDRIER DE VOS DEMARCHES

A 16 ANS	Recensement à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille
A partir de 17 ans	Convocation à la Journée Défense Citoyenneté
De 17 ans à 25 ans	Obligation de justifier de sa situation vis-à-vis du service national en présentant le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté.

**La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !**

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,..)
- Vos concours (fonction publique, grandes écoles,..)

Ou pour :

- Engagement dans les armées

CENTRE du SERVICE NATIONAL et de la JEUNESSE d'ORLEANS
Adresse postale : 75 rue du PARC – BP 32521 - 45008 ORLEANS CEDEX 1

Adresse mail : csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr
(Privilégier le courriel)

Accueil téléphonique au : **09.70.84.51.51**

(serveur vocal – numéro d'appel non surtaxé)

(Pour être mis en relation avec un agent du CSNJ : Faites choix 1, puis choix 3, puis N° de votre Département et valider par #)

Du lundi au jeudi de 9h15 à 11h30 et de 13h30 à 16h15
Le vendredi de 9h15 à 11h30 et de 13h00 à 15h00

Le centre du service national et de la jeunesse ne reçoit pas de public.

